

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 12 novembre 2019

### *Présents :*

Franck RAYNAL - Eric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Emmanuel MAGES (à partir de DEL2019\_328) - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Fatiha BOZDAG - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Zeineb LOUNICI - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Caroline VION - Karine PERES - Laurence MENEZO (à partir de DEL2019\_328) - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Valérie WASTIAUX GIUDICELLI - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Philippe DESPUJOLS - Jean-Louis HAURIE - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Patrick GUILLEMOTEAU - Sébastien SAINT-PASTEUR

### *Absents ayant donné procuration :*

Emmanuel MAGES	procuration à	Irène MONLUN (jusqu'à DEL2019_327)
Benoît GRANGE	procuration à	Eric MARTIN
Gladys THIEBAULT	procuration à	Gilles CAPOT
Pierrick LAGARRIGUE	procuration à	Patricia GAU
Laurence MENEZO	procuration à	Jean-François BOLZEC (jusqu'à DEL2019_327)
Gérard DUBOS	procuration à	Philippe DESPUJOLS
Sonya MULLER	procuration à	Dany DEBAULIEU

### *Absents :*

Betty DESPAGNE

*Secrétaire de séance : Fatiha BOZDAG*

\*\*\*

## **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 1 octobre 2019**

\*\*\*

## **Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

\*\*\*

### **aff n°DEL2019\_327 : Agenda des Solutions Durables - Rapport annuel d'information en matière de développement durable - année 2019**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de la présentation du rapport développement durable 2019.

### **aff n°DEL2019\_328 : Egalité Femmes / Hommes - Rapport de situation comparée et politiques publiques - 1er semestre année 2019**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de la présentation du rapport de situation comparée en matière d'Égalité Femmes/Hommes pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2019.

### **aff n°DEL2019\_329 : Rapport sur les orientations budgétaires - année 2020**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2020 de la Ville de Pessac.

**aff n°DEL2019\_330 : Exercice 2019 - Répartition n°5 des crédits de subventions**

Le Conseil Municipal décide de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_331 : Adhésion au service de remplacement et de renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention cadre avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde annexée à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_332 : Recyclage de bouteilles plastiques - Convention avec la Société YOYO**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention avec la Communauté YOYO formalisant le dispositif de partenariat avec la ville,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_333 : Mise en souterrain de la ligne électrique Paillères - Pessac 3 et 4 – Convention de servitudes avec RTE**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le principe de constitution de servitudes sur les parcelles citées ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir avec RTE.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_334 : Avenue de Genève - Renouvellement de la convention avec l'association la Calandreta de la Dauna**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le renouvellement de la convention conclue avec l'association La Calandreta de la Dauna
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_335 : Avenue de Beutre - Acquisition de la propriété de Mme PAPINEAU**

Le Conseil municipal décide :

- d'autoriser l'acquisition de la propriété cadastrée AS 9 auprès des héritiers de Mme PAPINEAU ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait leur être substituée aux conditions mentionnées dans la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Madame CURVALE vote contre.**

**aff n°DEL2019\_336 : Rue de la Poudrière – Conséquences foncières de l'aménagement de la liaison douce**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la modification de l'assiette foncière du bail emphytéotique,
- d'approuver le principe de cession d'une l'emprise d'environ 2 274 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles cadastrées section AO 75, AN 24, AN 293 et AN 41 à titre gratuit à Bordeaux Métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_337 : Aménagement d'une carrière équestre – Demandes de subventions et plan de financement prévisionnel**

Le Conseil Municipal décide:

- d'approuver le projet d'aménagement de la carrière équestre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des organismes pouvant intervenir dans le financement de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_338 : Transformation des courts de tennis n°1 et 2 de Razon - Plan de financement prévisionnel**

Le Conseil Municipal décide:

- d'approuver le projet de transformation des courts de tennis n°1 et 2 du parc Razon et des bâtiments sportifs attenants,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Fédération Française de Tennis, conjointement avec le SPUC Tennis, et de tout autre organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_339 : Renouvellement de la labellisation Information Jeunesse**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le renouvellement de la labellisation Information Jeunesse auprès des services de l'État et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette nouvelle labellisation Information Jeunesse.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2019\_340 : Convention de partenariat et de financement entre la Ville de Pessac, le CCAS et l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)**

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention entre la Ville de Pessac, le CCAS et l'association AFEV,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents afférents.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

***La séance est levée à 22h45.***